

« Les arroseurs arrosés »

Le conseil communautaire a refusé d'un bloc le transfert de compétences au Scot. Cette unité soudaine et cette décision font jaser.



Élu de l'opposition, Benjamin Biroleau accuse Laurent Ricci d'avoir « retourné sa veste ». PHOTO L.P.

Revenant sur le refus du Conseil communautaire de transférer la compétence sur le Scot au Pays, Benjamin Biroleau (Union cubzaguaise) salue « la victoire du bon sens. L'hétérogénéité du territoire rendrait le Schéma de cohérence territoriale (Scot) confus, ce qui est paradoxal pour un schéma qui se veut précisément de cohérence, » souligne-t-il.

Et sur le terrain politique, l'occasion est trop belle, pour lui, d'égratigner ses adversaires de gauche : « Ce refus du Cubzaguais est un camouflet pour le duo socialiste, Philippe Plisson et Bernard Bournazeau, respectivement député de la circonscription et président du Pays, qui avaient fait du Scot leur principal projet pour le Pays. Les voici arroseurs arrosés, dans la mesure où j'ai la conviction que ces deux-là ont fait pression sur le préfet pour qu'il propose une intercommunalité à 5 CdC et calquée sur les frontières du Pays, ce qui, de fait, leur permettait de faire passer en force le Scot de Pays. »

À l'échelon de Saint-André-de-Cubzac, Benjamin Biroleau constate que tous les élus socialistes ont voté contre le transfert et notamment le maire de Saint-André qui est aussi vice-président du Pays : « Laurent Ricci qui a toujours été le fer de lance du soutien à un Scot de Pays a ainsi magistralement retourné sa veste ! » Et l'élus d'opposition de prôner un interscot, « Un outil moderne et plus adapté aux dynamiques de territoire actuelles. Pas question d'entrer en conflit avec nos voisins, mais je suis 100 % d'accord avec la motion votée mercredi dernier qui propose un Cubzaguais agrandi à une partie de la CdC de Bourg, de Saint-Savin et du Fronsadais. Notre territoire pourrait alors parfaitement instituer des coopérations renforcées et thématiques avec ses voisins, le Blayais à l'ouest, le Libournais à l'est et la CUB au sud. »

Réponse de l'intéressé

Répondant à cette attaque, Laurent Ricci avait clairement expliqué sa position, mercredi dernier : « J'ai toujours pris position pour le Pays pour ce qu'il représente en termes de réflexion et ai toujours été persuadé qu'il a un rôle à jouer pour ce qui est de la cohérence territoriale et de certaines actions ciblées. Pas question de retourner ma veste, je reste solidaire du Pays dans sa configuration actuelle. Mais depuis le 14 avril dernier (date de la première réunion de la CDCI et des propositions du préfet pour une CdC regroupant les 5 CdC du Pays), la donne a changé. En proposant une fusion des CdC, le préfet annonce aussi la mort du Pays dans ses compétences actuelles au profit d'une nouvelle CdC. Je ne peux donc pas faire autrement que voter contre : un oui serait instrumentalisé par le préfet et les citoyens ne m'ont pas donné mandat pour transférer les compétences de notre CdC à une entité plus vaste basée on ne sait où. En outre, sans aucune consultation, cette proposition est un véritable déni de la démocratie.

»